



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix des carburants

Question au Gouvernement n° 1373

Texte de la question

PRIX DES CARBURANTS

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Pauget.

M. Éric Pauget . Votre gouvernement l'a reconnu : vous vous êtes trompés. Vous n'avez pas anticipé et vous avez sous-estimé la portée de la crise énergétique que nous traversons. Ce constat doit laisser place à des solutions.

Les Français sont directement frappés par la guerre énergétique liée au conflit iranien, et la situation au Moyen-Orient ne risque malheureusement pas de s'améliorer à court terme. Le prix des carburants flambe. Celui du gaz s'envole. Derrière ces hausses, il y a des réalités concrètes : des familles n'arrivent plus à boucler leurs fins de mois, des salariés voient leur pouvoir d'achat s'effriter,...

M. Pierre Cordier . « S'effriter », c'est un euphémisme ! Ce sont encore les gens qui bossent qui trinquent !

M. Éric Paugetdes artisans, des agriculteurs, des transporteurs routiers, des commerçants et des entreprises redoutent un nouvel étranglement. Avec mon groupe Droite républicaine, nous les défendons, car, une nouvelle fois, la France qui travaille continuera de payer l'addition.

Monsieur le premier ministre, vous le savez bien : à chaque crise internationale, la même injustice se répète. Les prix montent, les factures explosent, la consommation recule et toute notre économie vacille.

Face à cette nouvelle déflagration, l'État ne peut rester immobile et regarder les Français s'appauvrir pendant que la crise énergétique grève leur quotidien. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont déjà anticipé cette situation. Nous devons également agir, amortir et protéger.

Quelles mesures concrètes, immédiates et temporaires le gouvernement entend-il prendre pour protéger le pouvoir d'achat des Français et défendre notre économie ? Êtes-vous prêt à envisager, à titre exceptionnel, une baisse des taxes sur les carburants, pour que l'État n'ajoute pas son poids fiscal à celui de la crise ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

M. Pierre Cordier . Nous voulons une réponse courageuse !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie*. La réponse réellement efficace pour accompagner et protéger les Français concerne ce qui se passe au Moyen-Orient : les baisses de taxes ne compenseront pas le fait que 20 % du pétrole échangés dans le

monde ne peut plus transiter par le détroit d'Ormuz.

Le président de la République y travaille : dès les premiers jours du conflit, il a lancé une initiative avec nos partenaires européens, moyen-orientaux, mais également indien, pour accélérer autant que possible le retour du transit des navires dans le détroit.

J'entends votre appel à une protection légitime, parce que nous savons que beaucoup de Français sont confrontés à de réelles difficultés ; mais nous devons aussi dire la vérité sur les finances publiques. On ne peut pas aggraver significativement le déficit par des baisses de taxes, par des chèques...

M. Pierre Cordier . Des chèques, c'est bon, on a déjà donné !

Mme Maud Bregeon, ministre déléguéeet par des aides qui coûteraient des milliards d'euros aux finances publiques. Ce qu'on injecterait dans les aides ponctuelles que vous appelez de vos vœux serait *in fine* payé par les contribuables : il n'y a pas d'argent magique.

En matière de crise, nous avons toujours été là pour protéger les Français, mais nous savons aussi ce que cela coûte aux finances publiques, en matière de déficit. Nous devons tenir un discours de vérité aux Français, travailler à l'échelle internationale et accompagner autant que possible les différents secteurs – nous avons eu l'occasion d'en parler ici –, mais il y a une réalité, celle du déficit public.

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Pauget.

M. Éric Pauget . J'entends ce que vous dites, mais il faut aussi regarder ce que font nos partenaires européens : l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont baissé leurs taxes sur les carburants ; la France est l'un des pays qui taxe le plus : plus de 60 % sur le litre d'essence ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

M. Pierre Cordier . Il faut faire un petit effort, même symbolique !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée.

Mme Maud Bregeon, ministre déléguée . J'entends la demande d'aides, mais où prend-on l'argent ?

Mme Marie-Christine Dalloz . Des économies !

M. Jean-Paul Lecoq . La taxe Zucman !

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique . Voilà, on n'y avait pas pensé !

Mme Maud Bregeon, ministre déléguée . Où trouve-t-on les milliards nécessaires pour diminuer artificiellement le prix à la pompe pendant quelques semaines ? L'Italie les prend dans les transports et la sécurité. Est-ce votre proposition ?

M. Sylvain Maillard . Très bien ! Très clair !

Données clés

Auteur : [M. Éric Pauget](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1373

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2026